

Image not found or type unknown



Distance minimun de construction depuis la maison voisine

Par **natholiv_old**, le **07/09/2007** à **13:15**

La maison de notre voisin est collée à la limite de notre terrain. C'est le mur de leur maison qui délimite les propriétés à cet endroit. Sur le mur de cette maison il y a une fenêtre qui donne donc directement sur notre jardin.
Nous voudrions agrandir notre maison. A quelle distance minimale pouvons nous construire de leur maison ?
Pouvons nous les obliger à poser des verres non transparent ?
Merci par avance